



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
 17 boulevard de la libération – 93200 – Saint Denis
 Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr



Paris, le 13 septembre 2010

Monsieur François Nogué
 Directeur des ressources humaines de la SNCF
 34 rue du commandant Mouchotte
 75699 PARIS Cedex 14

date d'arrivée	13/09/10	121
DGRH	/	signature DGRH
perf. & dev.		Métiers&empl
cadres		services RH
rel. Sociales	X	Préavis national de grève SUD-Rail
com.		pilot. Finan.
serv. Gén.		Rel. int/I
secrétariat assistant		Préavis national de grève SUD-Rail

Préavis national de grève SUD-Rail

La période est marquée par la volonté gouvernementale d'imposer des mesures et des contre réformes qui entraînent de fortes régressions sociales. Les travailleurs du rail subissent comme l'ensemble des salarié-e-s les effets négatifs de cette politique néfaste. Ils subissent également les conséquences négatives de la politique de démantèlement de la SNCF

Les réorganisations et restructurations en cours ou programmées créent des dysfonctionnements de plus en plus importants. Ces restructurations bouleversent l'organisation du travail dans tous les métiers. Dans chaque filière, les salarié-e-s sont touchés avec des conséquences graves pour leur sécurité, leur santé, qui plus est dans la période où se discute le projet de loi sur la réforme des retraites. Les cheminots refusent de travailler plus longtemps dans des conditions plus difficiles chaque jour, pour au final percevoir une pension misérable.

Concernant les mesures remettant en cause les droits et les acquis des salarié-e-s, la rencontre du 02 septembre dans le cadre de la DCI déposée le 27 août n'a pas apporté de réponse aux interrogations et revendications des cheminot-e-s. La direction s'est contentée de reprendre ce qu'elle avait déjà fait dire par ses représentants dans diverses instances et réunions sans plus.

C'est pourquoi, la Fédération SUD-Rail, conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, vous **dépose un préavis de grève, pour une durée illimitée, à compter du 22 septembre 19h00.**
 Ce préavis national couvre l'ensemble des personnels de la SNCF.

Il est motivé par les revendications suivantes :

Un accès gratuit à tous les trains pour les cheminots actifs, retraités, leur famille, ainsi que pour le personnel contractuel, les salariés des CE/CCE ainsi que les salarié-e-s des entreprises privées prestataires de service pour la SNCF.

Ce point soulève notamment la question :

- Du nombre de dispenses de supplément attribué annuellement ;
- D'un élargissement de ces dispenses aux retraités, aux affiliés, au personnel contractuel, salariés des CE/CCE, salarié-e-s des entreprises privées prestataires de service pour la SNCF.
- Des conditions d'accès aux trains internationaux ;
- Des conditions d'accès à certaines dessertes TER assurées par autocars sur décision des Conseils Régionaux.
- Une meilleure prise en compte des différentes situations familiales (PACS, vie maritale, divorce,...).

La fédération SUD-Rail est disponible pour engager des discussions sur toutes ces revendications. Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations syndicales solidaires.

Pour la fédération SUD-Rail :

Alain Cambi

Julien Troccaz

Nathalie Honner